



Projet d'intervention de la présidente
Marie Hélène CAZAUBON
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame La Préfète,
Madame la Présidente,
Madame La Directrice,
Mesdames, Messieurs,

Au niveau national après les annonces du début de l'été, cette semaine, et même ce jour je crois, va être détaillée la **stratégie de planification écologique** visant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Mme Elisabeth Borne a reçu les organisations professionnelles agricoles la semaine dernière pour une 1^{ère} présentation des grandes lignes du plan qui mobilisera plus de 7 Mds d'euros en 2024, et 100 Mds d'ici à 2030. L'agriculture dont le secrétaire général à la planification, Mr Antoine Peillon qualifie notre défi de « mieux se nourrir et protéger nos écosystèmes », devra réduire de 16% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2022 et 2030. Un effort qui demandera de multiples adaptations avec la diminution de la fertilisation azotée mais aussi sa relocalisation, l'amélioration des modes d'épandage, par l'extension des surfaces consacrées aux légumineuses, le développement des puits de carbone et la plantation de haies, l'augmentation de production de biomasse, l'utilisation de biocarburants, sans parler de l'important effort de formation. Un immense défi donc qui concerne tous les secteurs de l'économie mais dans les futurs programmes d'accompagnement, il faudra aussi veiller à ne pas oublier ceux qui ont déjà fait des efforts.

En parallèle la réforme du plan **écophyto 2030** va se mettre en place. Les chambres d'agriculture ont émis des propositions pour accompagner la nouvelle trajectoire de réduction de l'usage et des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Dans un 1^{er} temps il faudra d'abord allouer des budgets à la hauteur des enjeux pour identifier des nouvelles solutions, accompagner les agriculteurs pour leur mise en œuvre en se concentrant sur le conseil individuel et le transfert de méthodes alternatives. Les autres pistes travaillées sont de : proposer des aides incitatives au changement par la mise en place d'un chèque conseil ; mobiliser les références existantes et disponibles sur les solutions alternatives ; poursuivre l'élargissement des thématiques traitées dans le cadre de l'accompagnement collectif ou du conseil individuel au-delà de la seule baisse des phytos en intégrant la réflexion sur la gestion de l'eau, le changement climatique ou l'agriculture bas carbone...

Enfin il faut maintenir un dispositif de surveillance biologique du territoire. L'état doit donc continuer à assurer son rôle régalien dans la surveillance sanitaire du végétal, comme il faudra s'inscrire dans un cadre européen et prévoir des clauses miroirs opérationnelles à l'égard des pays tiers.

Le gouvernement vient de terminer, et je m'en félicite, l'élaboration d'un nouveau décret qui encadre l'emploi des dénominations désignant des denrées alimentaires d'origine animales pour la promotion de produits uniquement à base de protéines végétales. La commission européenne a maintenant 3 mois pour se prononcer. **Le décret comprend une liste de 21 dénominations animales interdites.**

En clair fini les steaks végétaux, les escalopes de soja, les émincés grillés de blé ... Terminées l'utilisation de toutes ces mentions détournées pour la promotion de produits à base de végétaux. Terminée la tromperie sur la marchandise par le biais d'un marketing déloyal. Les industriels vont devoir trouver d'autres arguments pour vendre leurs « innovations » végétales ultra transformées aux consommateurs.

La viande, le poisson et la charcuterie resteront les seuls à pouvoir afficher les dénominations steak, filet, jambon ou pavé et c'est une bonne chose.

Lors de ma précédente intervention j'avais évoqué les problématiques et difficultés liées à la **mise en œuvre de la nouvelle PAC**.

Je tenais devant vous à saluer l'énorme travail de relance réalisé par la DDTM dans le cadre du droit à l'erreur, des centaines d'appels passés pour inciter les agriculteurs à cocher les cases oubliées ou fournir les justificatifs adéquats, à traiter les différents feux avec seulement 22 feux rouges dont 8 ont donné lieu à une modification ...

Néanmoins, il y a encore des problèmes d'outils non opérationnels. L'ASP n'ayant pas livré tous les modules d'instruction cela aura des conséquences sur le paiement des acomptes prévus les 16 et 17 octobre prochain.

Les retards concerneront les plus de 67 ans, le lien avec les caisses de retraite n'a pas encore été fait, les nouveaux dossiers basés sur une demande de DPB à la réserve, cela peut concerner les nouveaux installés, voire les aides bovines.

En parlant d'aides bovines, je voudrai revenir sur **l'abattoir d'Hagetmau** dont vous aviez donné Mme la Préfète une dérogation supplémentaire de 3 mois pour permettre une mise à niveau de l'outil par le PETR et les exploitants.

Un certain nombre de points de non-conformité ont été améliorés, des recrutements ont été réalisés et un plan de formation des opérateurs mis en place.

Je sais qu'avec les services de Mr Nollen vous suivez très attentivement ce dossier et j'espère que dans les jours prochains nous aurons une bonne nouvelle avec un agrément définitif. Cet outil de proximité, le dernier du département, est indispensable pour la filière et les bouchers.

Comme des motions sur les autres sujets d'actualité vont être présentées et discutées je ne reviendrai pas sur celles-ci sauf peut-être pour indiquer qu'en matière **d'aléas, de nouvelle politique assurantielle et d'indemnisation** en place depuis le 1^{er} janvier, cf les débats que nous avons eu il y a un an dans cette enceinte avec JY Dagès et Joël Limouzin, si nous ne revenons pas sur la moyenne olympique ce dispositif sera inopérant car nous avons subi trop d'aléas climatiques ces dernières années. Il faut que le ministre monte au créneau à Bruxelles pour revoir cette règle européenne car les agriculteurs victimes de ces aléas climatiques ne pourront pas être indemnisés à la hauteur de leurs pertes.

Ce dernier trimestre a été rythmé par nos habituelles activités saisonnières et travaux dans nos exploitations : irrigation, castration, diverses récoltes,... qui se sont déroulés dans de bonnes conditions. En matière d'agro tourisme nous ne dresserons pas de bilan complet car nous n'avons pas encore consolidé tous les chiffres de la saison.

Cependant les **Marchés de Producteurs de Pays** ont rempli leur mission : proposer à nos populations locales ou de passage le meilleur de l'agriculture landaise, rencontrer les producteurs et échanger sur leur métier et produits. En début de saison les orages ont perturbé notre organisation provoquant quelques annulations, la canicule de la 3^{ème} décade d'août en a reprogrammé 3, et je vous donne donc rendez-vous pour le dernier de la saison à Benquet le 9 octobre.

Le bilan est donc plutôt bon, même si du côté du panier moyen - avec la conjoncture économique et le pouvoir d'achat en berne - il semble en baisse.

Il faut souligner la réussite de deux très belles opérations, avec la bodega fermière pendant les fêtes de Dax qui a dépassé toutes les espérances des producteurs, ou le petit déjeuner et repas fermier réalisés par Bienvenue à la ferme à l'occasion de l'étape du tour de France Dax-Nogaro.

Enfin il faut aussi mettre en avant la mobilisation de tous sur les étapes landaises du tour de France avec notamment à Saint Sever, une belle opération de communication et de promotion organisée par le syndicalisme majoritaire en partenariat avec Maïsadour avec comme slogan « ma nature, mon futur : l'agriculture ».

Pour terminer mon propos sur les manifestations récentes qui ont fait la promotion de notre agriculture et de nos métiers je voudrai mettre en avant la réussite du salon **Mécamaïs**, le salon du maïs du bassin de l'Adour, organisé de main de maître par la FDCUMA 640 et les équipes du Président Fabrice Casteraa après 5 ans d'interruption.

L'occasion de continuer à mettre en avant l'innovation et les progrès techniques cultureux ou en matériels autour du maïs dans un contexte de changement climatique.

Ferme en fête organisée avec brio par les Jeunes Agriculteurs aux arènes de Mont de Marsan. Avec une diversité d'animations, l'occasion d'aller à la rencontre des citoyens dans un esprit festif. Mais aussi l'opportunité de sensibiliser tous les publics, les porteurs de projets sur les possibilités offertes par notre agriculture pour relever le défi du renouvellement des générations et l'accueil de nouveaux actifs.

Enfin la **journée départementale de l'élevage** à Hagetmau, point d'orgue des 10 comices cantonaux de l'été, qui aura permis de mettre en valeur la qualité de l'élevage landais même si la pluie de la fin de matinée a un peu gâché la fête.

Le public comme les élus ou membres de l'administration étaient au rendez-vous et sans occulter tout le reste et le très joli programme proposé, je voudrai mettre en avant deux initiatives. L'une autour du pôle ovin avec la diversité d'animations proposées professionnelles et grand public, et l'autre sur le ring bazadais avec une présentation originale proposée par son Président Paul Dussau avec tous ces jeunes.

C'était également sans compter sur la nouvelle distinction que Joël Sillac président de la fédération des comices a imaginé en remettant un nouveau prix, les étrilles d'or.

Nous aurons l'occasion après la session, en préfecture, de remettre officiellement les prix et diplômes du concours général agricole 2023, et aussi de saluer et féliciter tous les éleveurs présents à Paris dont les propriétaires d'Ourasi et Jaka les super champions 2023.

Je vous remercie de votre attention et nous vous souhaitons de bonnes récoltes.